

**LES REPERCUSSIONS DES MANOEUVRES DE L'ARMEE
SUR LA SOCIETE ALGERIENNE (1992-2003)**

**The Army Manœuvres Repercussions on the Algerian
Society (1992-2003)**

Dr. Younes BENMAHAMMED*

Faculté des sciences humaines et sociales, Université de M'Sila (Algérie)

Received : 10/08/2018

Accepted : 04/06/2019

Published : 30/06/2019

Résumé : Nous voulons dans cet article brosser les retombées de l'intervention de l'armée en Algérie entre 1992 et 2003, sur le plan politique, économique et social les trois étant bien liés aux yeux du philosophe et analyste aiguisés. Le sujet portera sur les facteurs endogènes au sein de la société algérienne, d'une part, et ceux exogènes sur la scène internationale, de l'autre, dans une tentative de comprendre ou à tout le moins de décrire cet état global d'inertie dans lequel s'active la machine militaire dans les plus hautes sphères de l'Etat.

Mots-clés : Armée ; Facteurs endogènes et exogènes ; Grandes puissances internationales.

Abstract: We intend to describe the results of the army intervention in Algeria between 1992 and 2003, at the political, economic and social level the three related in the eyes of the philosophical analyst. The subject concentrates on the endogenous factors in the Algerian society, on one hand, and on the exogenous ones, on the other, in a attempt to understand the role of the army machinery in the high spheres of power of the State.

Keywords: Army; Endogenous and exogenous factors; Giant international powers.

* Auteur correspondant : younes95@hotmail.com

Introduction:

Souvent la politique est une affaire de stratèges et visionnaires dans les pays véritablement démocratiques, néanmoins l'autoritarisme n'a d'autres moyens que la coercition la plus part du temps militaire pour des fins bien sûr économiques et politiques avec des répercussions sociales. Ainsi, notre papier essaie-t-il de faire la lumière sur les facteurs intérieurs et extérieurs qui ont favorisé cette intervention du militaire dans le politique en Algérie entre 1992-2003. Nous tentons par conséquent de voir de près les niveaux politique, économique et social au sein desquels agit l'armée avec tous ses moyens déployés à cette fin.

1. Les facteurs favorisant la pérennité du régime

Tout pouvoir jette ses bases selon ses principes, selon sa tendance et selon le programme qu'il compte mettre en œuvre. Toutefois, pour ce faire, il recourt forcément à des méthodes contestées, en catimini comme c'est le cas avec la dictature, ou bien approuvées par l'opinion publique, comme c'est le cas en démocratie.

Il n'en est pas moins vrai que le rôle de la communauté internationale représente une force de pression importante sur les régimes de tous les pays, tout en prenant en considération les intérêts communs des uns et des autres.

Il est utile d'ajouter ici que ces facteurs, décisifs dans le maintien des pouvoirs, se traduisent généralement, comme nous l'avons signalé dans d'autres recherches, sur deux plans capitaux.

D'une part, la scène nationale avec tout son tissu social, politique et civil – sans oublier l'élément financier donc économique non négligeable avec les hommes d'affaires et leur participation relative à la vie économique du pays. D'autre part, la scène internationale représentée par la communauté internationale, notamment les pays industrialisés forts de leur développement et de leur stabilité politique, sans omettre évidemment leurs redoutables moyens de pression sur les régimes des pays sous-développés.

Il est admis par ailleurs que tous les pays du monde entreprennent des relations d'intérêts communs et de coopération en dépit de quelques exceptions qui d'ailleurs confirment la règle. Le cas de l'Algérie ne déroge pas à cette règle. Néanmoins, il faut noter au passage que l'attitude des grandes

nations industrialisées est fort tributaire de leurs propres intérêts, tournant très souvent à des degrés le dos à leurs devises idéalistes, rarement respectées et presque toujours bafouées dans des pays totalitaires.

En outre, force est de se poser la question primordiale suivante : pourquoi autant de dictatures exercées d'une main de fer par un petit groupe dans une société désormais indolente, tiraillée et finalement faussement fataliste ?

Existe-il des facteurs politiques, économiques et sociaux qui font perdurer cette mainmise de généraux (la junte) –et autres- et de leurs sous-traitants sur tout le pays ?

Quel est l'impact réel du « jeu démocratique » orchestré, à tour de rôle, par les différents gouvernements sur la société et sur le comportement des citoyens vis-à-vis de l'Etat dont le devoir sacré est d'organiser, de protéger et de défendre l'intérêt général des citoyens ?

Y a-t-il en Algérie un projet cohérent et lucide émanant des dirigeants mais butant sur la l'impossible construction d'un véritable Etat où chacun aura sa place, avec des devoirs et des droits ?

Qu'en est-il de l'armée avec tout ce qui en découle en pratique de pouvoir, de prestige à tous les niveaux politiques, économiques et sociaux ?

Quelle est la crédibilité des institutions politiques et quel rapport entretient l'armée avec elles ?

La société civile serait-elle en mesure de proposer aux Algériens une alternative convaincante?

Dans les lignes qui suivront, nous essayons d'y donner des éléments de réponse.

1.1. Les facteurs endogènes

1.1.1. L'arène politique

L'annulation des résultats des élections législatives de décembre 1991 et le retour en puissance de l'ANP (armée) ont marqué les années 90. Il nous paraît important de rappeler quelques décisions essentielles prises après le coup de force de 1992 ainsi que quelques repères indispensables pour toute analyse scientifique lucide.

Le Haut Conseil de Sécurité a été illégalement réuni pour asseoir les bases du Haut Conseil d'Etat (HCE), « *comblant ainsi le vide constitutionnel* », et qui sera composé de cinq membres : Ali KAFI, Ali HAROUN, Khaled NEZZAR, Tidjani

HADDAM et présidé par Mohamed BOUDIAF, révolutionnaire exilé depuis près de 30 ans au Maroc après un séjour en France. Il faut savoir que cet homme, resté prisonnier durant la majeure partie de la révolution et fort loin de la réalité algérienne à partir de 1964, a combattu toute sa vie ces gouvernants dont il connaissait bien la ruse, puisqu'il a créé seul en 1962 son Parti de la Révolution Socialiste (PRS), à tendance marxiste. Il est à signaler que ce nouvel organe institutionnel a été créé à la hâte en dehors de toute concertation, d'autant plus que l'ombre de l'armée s'y profilait discrètement. En outre, le choix avec soin d'un homme de connivence qui serve l'intérêt commun des vrais décideurs derrière la scène sous le parapluie de « la sacrée légitimité historique », a montré une fois de plus la malice et la délicatesse, mais également la négligence et la négation de l'autre, avec lesquelles les hauts gradés et consorts au pouvoir ont procédé à cette action contestée par presque tout le monde libre et raisonnable.

Cette décision de l'arrêt du processus électoral s'est effectuée en haut lieu du pouvoir, notamment quand le président du Conseil Constitutionnel a refusé de prendre la présidence de la République par intérim, car la Constitution ne prévoyait pas le cas de télescopage de l'empêchement du président avec la dissolution de l'Assemblée populaire nationale. En outre, le HCE était épaulé par un organisme nouveau, le Conseil Consultatif, mis en place par BOUDIAF, le 22 avril 1992¹, à la place du Parlement. Nous constatons qu'à partir du début des années 90, la dissolution et la création de divers organismes et institutions ont jalonné la politique de militaires en fonction des circonstances nationales et internationales dans le seul but de veiller sur les prébendes des oligarques, privilégiant des manœuvres politiciennes prétendument démocratiques.

De son côté, l'UGTA, par « patriotisme », a pris la défense du nouveau système arborant le slogan « l'Algérie d'abord » en appelant à la constitution d'un « Rassemblement Patriotique National » après avoir initié juste avant le coup d'Etat de 1992, avec d'autres organisations ou partis politiques dont le RCD, le Comité National de Sauvegarde de l'Algérie (CNSA). Cependant, cette position du syndicat et du parti précité a favorisé largement le passage à l'acte de la

¹ Il sera dissous le 15 mai 1992.

part de l'armée et la concrétisation d'un régime militaire au grand jour, bien qu'il soit auparavant sous couverture civile. Nous entrevoyons à travers elle un marchandage politique dont témoignent d'une façon claire la participation et les aspirations politiques du président dudit syndicat et la participation du parti du RCD, cité plus haut, au gouvernement à partir de 1999.¹

Préparé soigneusement dans les coulisses et brandi par le ministre de la Défense de l'époque, le général K. NEZZAR, « [...] *homme de terrain* » qui « [...] *ne fait pas de politique* »², pourtant bien présent au HCE, avec ses acolytes influents tant militaires que politiques de façade, ce coup de force pour le « *sauvetage de la démocratie* » menacée était sans doute, à en croire maints témoignages des gens du système lui-même³, un signe fort de manifestation du pouvoir occulte de l'armée dans le pays.

Cette initiative de force a mis à l'épreuve d'une façon catégorique et définitive une partie de l'opposition laïque, notamment le FFS qui organisait le 2 janvier 1992 une grande manifestation de 300 000 personnes afin de « sauver la démocratie » sans pour autant pouvoir changer la moindre donne. Elle a donc montré les limites d'une certaine opposition qui, même sans l'avoir voulu, aura finalement préparé le lit au putsch du 11 janvier.

En fin de compte, l'état d'urgence a été décrété le 9 février 1992 et les élections ont été reportées pour une date bien incertaine. C'était alors le début des arrestations massives, sans distinction, de toute personne ayant de près ou de loin des relations avec le FIS, parti désormais démembré, en vertu du décret du HCE ordonnant « l'internement de toute personne dont l'activité porte atteinte à l'ordre public dans des centres de sûreté ».⁴ Nous faisons remarquer au passage que l'état d'urgence reste en général, sauf pour des raisons sécuritaires incluant la représentation populaire dans les vraies démocraties,

¹ Il existe en Algérie d'une part ce que l'on appelle « les fauves » c'est-à-dire les tenants des rênes, et, d'autre part, « les fauvelles » autrement dit les satellites ou bien « les ramasseurs de miettes ».

² Habib SOUAIDIA, « Audition de M. Hocine AIT AHMED, à la requête de la défense », Le procès de « la sale guerre » (Algérie : le général Khaled NEZZAR contre le lieutenant Habib SOUAIDIA), éditions La Découverte, Paris, 2002, p. 383.

³ Cf. le site www.anp.org, Hicham ABBOUD, La mafia des généraux, JC Lattès, Paris, 2002, et aussi Habib SOUAIDIA, op. cit.

⁴ François BURGAT, L'islamisme au Maghreb, Payot, Paris, 1995, p. 350.

l'apanage des dictatures, à l'instar de tous les régimes arabes et du tiers monde, laissant ainsi les mains libres aux despotes. C'est l'un des moyens multiples des régimes militaires, qu'ils soient apparents ou occultes, afin de maintenir leur joug sur des peuples entiers.

Néanmoins, il ne faut pas oublier de souligner que les conférences de dialogue avec les partis politiques organisées par les gouvernements successifs n'étaient que des dialogues de sourds, à cause de l'absence d'éléments essentiels et concrets d'un dénouement possible et réaliste de la crise que connaissait alors l'Algérie.

En conséquence, la répression, impliquant armée et police avec le travail de bénédiction de la SM (sécurité militaire ou les services de renseignements), a pris son cours au grand jour et sous toutes les formes. Aussi, la dissolution du FIS en mars 1992 a-t-elle eu des conséquences répressives telles que l'ouverture d'autres camps d'internement de près de 20 000 hommes dans le grand sud du Sahara ainsi que la généralisation de la torture pour obtenir des renseignements et achever le processus de la dislocation du parti islamiste dissous.

En réponse à cette vague de torture ou de harcèlement, bien avant l'année 1992, touchant même les familles de simples suspects ou détenus, les présumés islamistes attaquaient le centre frontalier algéro-tunisien de Guemmar, vers le début de décembre 1991. Ainsi, de différents attentats ont-ils eu lieu sur l'ensemble du territoire national, notamment dans la capitale et ses alentours. L'Algérie est entrée alors dans un cycle de violence inimaginable dont l'explosion survenue à l'aéroport d'Alger le 8 août 1992 faisant 8 morts et 124 blessés.¹ S'y ajoutent de multiples et vains actes de sabotage et de destruction des biens publics en vue d'affaiblir l'Etat et, partant, le régime militaire par les islamistes armés.

L'événement spectaculaire du climat maussade qui prévalait a été l'assassinat mystérieux de Mohammed BOUDIAF le 29 juin 1992 à la Maison de la culture d'Annaba, dans l'Est du pays, où il prononçait un discours sur la situation du pays en essayant d'y apporter quelques remèdes.

¹ Idem.

De plus, l'affaire BOUDIAF qui, « à partir du moment où [il] avait servi leurs desseins diaboliques quand ils avaient décidé d'arrêter le processus électoral »¹, n'a jamais été jusqu'à présent totalement élucidée. Par contre, un certain lieutenant des forces spéciales, BOUMAARAFI, était accusé de l'avoir orchestrée tout seul et de son plein gré. Puis, Ali KAFI a remplacé le président assassiné à la tête du HCE, en mettant en place un dispositif judiciaire – tribunaux spéciaux et militaires – qui allait de pair avec l'action anti-terroriste dont les arrestations de masse, la torture lors de la garde à vue et souvent la détention sans jugement, les disparitions énigmatiques et d'autres exactions et dérives extrajudiciaires.²

Nous nous sommes essayé à énumérer les événements sanglants enregistrés suite à l'arrêt du processus électoral en Algérie, pour mettre en exergue les retombées déjà immédiates de la politique répressive adoptée par le régime en place tout en persistant dans cette voie sans issue. Et l'assassinat de BOUDIAF, il faut le rappeler encore une fois, pour avoir été spectaculaire, n'a fait que confirmer le jeu dangereux des coulisses que mènent les hauts gradés et vrais détenteurs du pouvoir. D'autre part, le placement de Ali KAFI à la tête du HCE sans considération aucune de près ou de loin des composantes politiques dans le pays, a été le résultat de l'entente et du compromis des autres membres de cet organe, sous l'œil malicieux des « décideurs ».

1.1.2. Le dispositif juridique et l'exacerbation des tensions

Pour se maintenir au pouvoir, les militaires ont recouru entre autres à la répression encadrée par un dispositif législatif, juridique et judiciaire donnant libre cours à toutes les dérives et les suites négatives sous-jacentes. Par conséquent, l'image s'embrouille de plus de plus et la méfiance des citoyens gagne davantage du terrain créant ainsi d'autres refoulements venant s'ajouter au grand désarroi du peuple.

¹ Seddik DERAHMOUNE, L'Algérie : chronique d'espoir pour une démocratie (Des accords d'Evian aux élections législatives de 1997), Editions Alzieu, Grenoble, 1997, p. 164.

² Cf. Amnesty international, Algérie : Le silence et la peur, 1996 ; Algérie : Le livre noir, 1997 ; Algérie : Un pays pris au piège de l'impunité, 2001.

Il convient par ailleurs de préciser que nombre de jeunes n'ayant aucune sympathie pour le FIS (Front Islamique du Salut) se sont trouvés arrêtés et torturés sans en savoir les raisons justificatives. Ce constat est d'autant plus important que les camps de concentration sont devenus de véritables bastions de contestation et de refoulement violents. D'autant plus que les manœuvres de l'Etat, entre les mains des militaires en édictant les méthodes et les règles, ont été révélées par *Amnesty international* qui, bien que souvent harcelée et censurée par les autorités compétentes, s'est attachée à mettre l'accent sur la situation, dans son volet sécuritaire notamment, dans le pays qu'elle décrivait comme suit : « *Les autorités algériennes ont manifesté leur intention de tourner la page sur cette période noire. Elles n'ont toutefois pris aucune mesure concrète et efficace pour régler l'énorme problème de l'impunité* ».¹

Ces révélations ont jeté davantage de discrédit sur les pratiques du moins autoritaires et répressives du pouvoir. Nous allons voir plus loin que les organisations internationales des droits de l'homme n'étaient pas du tout les bienvenues en Algérie dont les gouvernants, soucieux de l'image démocratique –espiègle- qu'ils veulent donner du pouvoir local, leur ont à maintes reprises fait barrage. C'est pour cette raison que ces organisations se sont vu refuser l'accord des autorités locales à tenir des conférences traitant bien entendu de l'état des droits de l'homme en Algérie.

En outre, la loi dite anti-terrorisme du 30 septembre 1992, résultat de l'état d'urgence, a élargi le champ de suspicion terroriste et a laissé les mains libres aux forces de l'ordre autant qu'aux cours spéciales établies pour saper les bases des groupes armés montés au maquis ultérieurement.

Afin de mesurer l'étendue de cette loi et de son application sur le terrain sans oublier les réactions des victimes objets de cette nouvelle mesure législative « légale » mais « illégitime », une comparaison est à faire entre la loi algérienne anti-terroriste du 30 septembre 1992 et celle française du Maréchal VICHY du 14 août 1941².

¹ Amnesty international, Algérie : Un pays pris au piège de l'impunité, 2001.

² Jacques VERGES, Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires, Editions Albin Michel S.A, Paris, 1993.

Pour être plus précis, nous évoquons la comparaison qui portait sur l'article 10 de la loi VICHY et sur l'article 42 de la loi algérienne entérinée sous Ali KAFI. Les deux articles prévoyaient par exemple *la rétroaction de la loi pénale*.

Voici *in extenso* les deux articles :

« Alger, art.42 : « *Les procédures relatives aux infractions prévues au chapitre 1^{er} ci-dessus, en instruction ou en état de jugement auprès des juridictions de l'ordre judiciaire, sont, de plein droit, transférées à la cour spéciale territorialement compétente [...]».*¹

« Vichy, art. 10 : « *Toutes juridictions d'instruction ou de jugement sont dessaisies de plein droit à l'égard de ces faits au profit de la section spéciale compétente [...]».*²

Pour sa part, Ali HAROUN n'hésite cependant pas à assimiler la victoire de VICHY aux élections présidentielles en 1941 avec celle du FIS aux élections législatives de décembre 1991. Pourtant, en sa qualité d'ex-membre du HCE, il devait légaliser ou du moins respecter avec ses collègues le choix du peuple, malgré tout ce que l'on pourrait dire du déroulement de ces élections dont la portée historique est remarquable et la transparence quasi-totale.

Il ne faut pas perdre de vue qu'à partir du début de l'année 1993, et, à notre sens, en riposte directe aux autorités, les groupes armés se sont multipliés, commençant par le Mouvement Islamique de l'Algérie (MIA) devenu le Mouvement pour l'Etat Islamique (MEI) pour finir en Armée Islamique du Salut (AIS)³, tout en passant par les différentes structures militaires nommées Groupes Islamiques Armés (GIA) qui prendront la ligne dure et radicale en s'opposant même à l'AIS, notamment après sa reddition en 1997 suite à la trêve unilatérale du 1^{er} octobre 1997.

Une nouvelle mesure a été rajoutée aux outils précédents de restriction du champ des libertés, en inversant la subordination des militaires des secteurs⁴ aux walis⁵. Autrement dit, les walis, représentants politiques et administratifs, n'auront plus d'autorité directe sur les chefs des secteurs militaires ou bien du

¹ Jacques VERGES, op. cit., pp. 28-29.

² Idem., p. 27.

³ Gilles KEPPEL, « Le GIA à travers ses publications », L'Algérie, Pouvoirs, 1999, p. 72.

⁴ Casernements de la gendarmerie nationale dans chaque wilaya.

⁵ Préfets.

politique sur le militaire. De prime abord, les nouveaux maîtres du pays se réclament toujours de la légitimité révolutionnaire historique, plongeant ainsi la population dans la perplexité et le désarroi en dépit de quelques vaines grognes contestataires ici et là.

Mohammed Elyes MESLI faisait allusion à cette « instrumentalisation » qui ne disait pas son nom : « *Cependant, toutes ces dictatures développent chez les dirigeants des habitudes de domination, engendrant à la longue des excès, parfois terribles, surtout lorsque le prestige initial dû à un fait historique arrive à inhiber la vigilance des citoyens* ». ¹

Néanmoins, cette légitimité historique s'est ternie en raison de la détérioration de la situation économique s'aggravant de plus en plus et se reflétant sur le plan social qui commençait, lui, à se disloquer et à se désintégrer vertigineusement. Et bien le roi est nu ! Mais la réaction des Algériens n'était toutefois pas celle des révolutionnaires français insurgés contre les rois oppresseurs qui finissaient par être pendus au su et au vu de tout le monde. Ce tabou de légitimité historique est à la fois étrangement imposant sur la scène politique nationale et totalement démasqué, mais non pas levé, au sein de la société algérienne qui n'ose pas ou peut-être n'a pas les moyens nécessaires et suffisants de faire table rase des résidus historiques stériles et encombrants. Car, la construction d'un Etat fort et la formation d'une nation solidaire et unie ne sera que le fruit de toutes les énergies du pays, y compris les hommes ayant pleinement rempli leur devoir historique et noble de prendre la défense de leurs concitoyens en temps de guerre.

Toutefois, il est temps que chacun reconnaisse les limites de ces capacités et de ces compétences afin de laisser la place aux jeunes générations afin de servir au mieux le seul intérêt général.

'Algérien s'est donc senti visé politiquement, économiquement et socialement tout en étant acculé et livré à lui-même. Les exactions multiples que subissaient, et subissent encore, les Algériens, majoritairement jeunes, ont transformé bon nombre d'entre eux en de redoutables éléments gagnés par l'esprit de vengeance après l'élargissement des camps d'internement du grand

¹ Mohammed Elyes MESLI, L'Algérie en question, Editions Distribution HOUMA, 2000.

Sud. D'autres encore, supportant mal le poids des inégalités pesantes et flagrantes au sein de la société faisaient de leur contestation économique un cheval de bataille dans la lutte contre le pouvoir.

C'est dans ce circuit vicieux de violence et de contre-violence que se mélangent causes et fins où nous assistons à des luttes intestines et complexes allant de simples agressions banales aux règlements de compte prémédités.

A l'encontre de leurs concitoyens qui ont pris les armes contre un régime, à leurs yeux, corrompu, la majorité de la population algérienne prend son mal en patience. Certains ne sont vraiment pas convaincus des fruits amers que cette expérience violente va porter. D'autres se sentent terrifiés par la situation sécuritaire en s'occupant tant bien que mal de leurs besoins quotidiens, pourvu qu'ils survivent. Cependant, le soutien émotionnel et parfois logistique de la population aux groupes armés n'était pas négligeable au début des affrontements, expliquant en partie le dégoût d'une société épuisée psychologiquement et matériellement.

Cette sympathie s'est maintenue jusqu'en 1995, date à laquelle les groupes armés se sont retournés contre cette population lui reprochant sa passivité vis-à-vis d'un régime despotique et autoritaire. Ce qui aurait profité, à nos yeux, à l'élite hautaine de l'Algérie d'en haut qui ne se privait pas de pêcher dans les eaux troubles.

S'y ajoutent les divergences idéologiques, de méthodes et de moyens entre les différents groupes armés, y compris l'AIS, le plus modéré d'entre eux. Ils s'engouffrent en fin de compte dans une guerre sans pitié. A cette époque-là, les cercles puissants du sommet de l'Etat ne se montraient que fermement solidaires et étroitement soudés. Car le pouvoir est formé de clans divers relatifs à une entité régionaliste, politique, culturelle ou à un parcours commun ou encore à des intérêts économiques¹. Ces derniers en fait prennent souvent le pas sur les autres considérations quoique bien présentes. Tenant bien garde à cette conception de gouvernance, presque tous les gouvernements étaient formés en fonction des équilibres régionaux et culturels.

¹ Abed CHAREF, Algérie : Autopsie d'un massacre, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1998, p. 131.

1.1.3. L'institutionnalisation d'un régime transitoire

Si nous considérons de près le choix de L. ZEROUAL à la tête de l'État en janvier 1994 par les généraux représentés par le HCE, nous verrons en effet clairement cette entraide des hommes forts de l'heure, aplanissant leurs divergences d'intérêts et faisant des compromis dans les coulisses, la clandestinité et l'illégalité. Privilégiant le vrai militaire, L. ZEROUAL, qui faisait le consensus au sein de l'institution militaire, à l'ancien ministre des affaires étrangères sous Boumediene, jugé trop ambitieux en 1994 comme en 1995, les véritables gouvernants de l'Algérie, qui seraient vraisemblablement les généraux influents, se sont alliés étroitement en ce moment précis et décisif pour s'entendre finalement sur un choix bénéfique et moins coûteux.

De surcroît, nous constatons que bien que A. BOUTEFLIKA « *incarne lui-même un passé militaire à un double titre, en tant qu'ancien commandant de l'ALN, et en tant qu'acteur essentiel et dirigeant émérite d'un régime issu d'un coup d'Etat militaire* »¹, Il a été écarté par ces mêmes décideurs, ce qui démontre bien leur grande suspicion et, quel qu'en soit le prix, leur viscéral attachement au pouvoir. Pour afficher leur bonne volonté en vue de sortir de la crise dans laquelle s'enfoncé le pays jour après jour, le HCE a entamé des négociations avec les partis politiques de l'opposition en mettant en place en octobre 1993 une « commission du dialogue national » composée de 3 civils et 5 généraux, puis en organisant une « conférence nationale de consensus » entreprise par le HCE en janvier 1994 et, enfin, sous le gouvernement de A. OUYAHIA, une « conférence de l'entente nationale » du 14-15 septembre 1996, boycottée par l'opposition. Tout cela En vain...

En outre, la substitution du Conseil National Transitoire (CNT) au Parlement sous ZEROUAL à la mi-mai 1994 n'a pas changé grand-chose sur l'arène politique. Bien au contraire, elle a jeté davantage de discrédit sur les institutions de l'État en changement permanent et récurrent.

Ainsi, la loi de la *Rahma* (la clémence) promulguée le 25 février 1995 n'a pas non plus porté ses fruits, et n'a fait qu'exacerber les tensions et assombrir

¹ Pierre VIDAL-NAQUET, « L'Algérie, société militaire », in L'Algérie contemporaine : bilan et solution pour sortir de la crise, sous la direction de Gilbert MEYNIER, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 221.

l'atmosphère sociale, car il lui manquait un dialogue sincère et constructif entre tous les Algériens représentés par tous les partis politiques afin d'avoir une entente minimale qui arrêterait l'effusion du sang.

L'accession de ZEROUAL au sommet de la pyramide étatique et le chantier institutionnel qu'il a mis sur pied à travers les élections présidentielles du 16 novembre 1995 auxquelles il ne devait pas se présenter, les élections législatives du 5 juin 1997 et enfin les élections locales (*wilayas* et communes) remportées par (le Rassemblement National Démocratique) RND, n'ont pas redoré le blason de l'Algérie, toujours en quête d'une issue civile et politique certaine à la crise nationale. Dès le début, on manque de transparence sur tous les plans, notamment lorsqu'il s'agit d'élection et de vote. Il y a vraisemblablement un maillon manquant -la clarté et la participation active du peuple- dans la politique nationale algérienne, s'il en fut.

Nous constatons donc bien que l'opposition en Algérie n'a jamais été à la hauteur des attentes des citoyens d'avoir une force constructive proposant un vrai projet de réforme en structurant la société *via* une opposition efficace et sincère rejetant le clientélisme et l'inertie. En fait, les militaires en Algérie en ont fini avec la méthode classique du parti unique qui excluait de fait toute forme d'opposition, et on est par conséquent dans « l'opposition interdite » à l'instar des ex-régimes communistes, et ce, en la remplaçant par une autre forme d'opposition docile, que l'on appelle « opposition légale », qui participe à la vie politique sans changer grand-chose. En sont témoins les nombreux marchandages au plus haut niveau de la hiérarchie politique du pays et la dégradation accrue à la fois économique et sociale.

En revanche, le moins que l'on puisse dire à propos des présidentielles est qu'elles provoquèrent un tollé de contestation et de mécontentement populaire du fait de la multitude des irrégularités remarquées lors du vote en faveur du général L. Zeroual contre les trois autres candidats en lice : Mahfoudh NAHNAH -considéré comme islamiste modéré-, Saïd SADI -vu comme étant un laïc et un ennemi juré des islamistes- et Noureddine BOUKROUH, qui participeront par la suite aux gouvernements successifs. Cela s'est produit bien que « le chef d'état-major lui-même, Mohamed LAMARI,

relayé par le journal de l'armée, *El-Djeich*, et subsidiairement le ministre de l'intérieur, se [soient] portés garants de la régularité du scrutin ».¹

Concernant les élections législatives et locales gagnées par le RND, parti nouvellement constitué, près de six mois avant le scrutin des législatives, laissaient, et laissent encore planer des doutes et des questions en suspens. Or comment pourrait-on justifier une telle victoire d'un parti fraîchement formé de toutes pièces si ce n'est l'appui feutré des cercles du pouvoir ? Et pour achever le processus de légitimation institutionnelle du pays, on a élu ou désigné le Conseil de la Nation le 25 décembre 1997, dont 48 des membres sont cooptés par le Président, après avoir voté la nouvelle Constitution du 26 novembre 1996 donnant plus de prérogatives au Président. Ainsi, le Parlement est-il composé de deux chambres - haute et basse.

Quant aux élections législatives et locales de 1997, nous ne pouvons passer sous silence leur caractère factice afin de considérer, d'une part, le degré de clientélisme sordide des citoyens en général et des intellectuels en particulier, et, d'autre part, les manœuvres politiques bien préparées et finement conçues dans le dessein de canaliser tout le monde dans une voie unique. C'est dire combien les tenants du pouvoir en Algérie, nous l'avons dit plus haut, sont déterminés plus que jamais à garder précieusement le haut du pavé de l'Etat. En outre, et en dépit des licenciements de quelque 150 000 employés et la dissolution de plusieurs entreprises avant deux mois des élections, l'UGTA, force syndicale inféodée au pouvoir, ne bougeait pas le moindre doigt pour stigmatiser ou dénoncer les conséquences fatales et graves d'une crise qui perdure, voire s'éternise.

De plus, comme il y a une course latente au pouvoir et aux postes-clés au plus haut niveau de la pyramide politique du pays, il en est de même pour la base populaire où se déchaînent forces et influences pour une poignée d'argent ou des profits et privilèges. Cette attitude est tributaire, semble-t-il, d'une situation chaotique et acrobatique de l'économie nationale malgré les revenus considérables des hydrocarbures ces dernières années (quatre-vingt-dix).

¹ Pierre VIDAL-NAQUET, op. cit., p. 219.

Il faut bien tenir compte de cet état de choses afin de se rendre compte du phénomène grave du clientélisme répandu dans tout le monde arabe en particulier, y compris bien entendu en Algérie, et dans le tiers monde en général. Il en est le résultat d'une série de causes liées directement à une société défaillante, disloquée et livrée à elle-même en l'absence de tout sens de liberté surtout de pensée. Pis, la crème du pays qu'incarne l'élite au sens élargi du terme, c'est-à-dire les enseignants, les universitaires, les intellectuels, etc., s'est adonnée à un comportement individualiste brigant position et influence. Les étudiants, avenir pensant de la nation, n'étaient guère épargnés d'être acculés au souci des besoins primaires (hébergement, restauration & bourse).

Ainsi, la position des étudiants se lit-elle dans les différentes associations estudiantines, purs satellites des divers partis politiques de l'opposition ou du régime. Nous notons au passage qu'il y a un véritable déséquilibre financier des partis politiques et par voie de conséquence de ces organisations estudiantines telles que l'Union Nationale des Etudiants Algériens, UNEA, pro-FLN et l'Union Générale Estudiantine Libre, UGEL pro-HAMAS, ainsi que d'autres organisations estudiantines à tendance culturelle. Toutes ces associations se manifestent plus que jamais à chaque rendez-vous d'élections législatives, locales ou présidentielles. C'est au sein de l'université que se fait aussi le travail propagandiste des partis à travers et grâce à ces organisations étudiantes.

Il est nécessaire d'autre part de signaler les méthodes de divertissement destiné aux étudiants dont la majorité est adolescente. Il prend le plus souvent la forme de détournement des attentions, des énergies des étudiants presque loin du champ scientifique, de recherche, et de savoir, et privés de moyens indispensables pour leur formation universitaire (Internet limitée, centres mal gérés, etc.). Il n'empêche cependant qu'il y ait des tentatives d'étudiants de bonne volonté d'atténuer la gravité de la situation en multipliant, autant que faire se peut, expositions et conférences culturelles édifiantes. Ainsi, la société civile et les partis politiques jouent globalement le jeu du régime en place en renonçant à leur rôle aiguilleur dans la société. L'opposition, elle, a opté, dans sa majorité, pour composer avec le pouvoir sans changement substantiel

pouvant remédier aux carences au niveau de la base, à savoir l'attribution du libre choix au peuple tout en n'en excluant aucune partie.

1.1.4. Le rôle prépondérant de la Sécurité Militaire¹

La police militaire de l'Etat est bien présente non seulement afin de remplir un rôle technique précis notamment à l'international, mais aussi pour en prétendre à un autre qui se veut puissant et décisif au national muselant les libertés.

Inscrite dans le corps militaire depuis la révolution (Organisation Spéciale du PPA en 1949), vu les circonstances contraignantes de l'époque, la Sécurité Militaire a été renforcée et bien entretenue par Boumediène durant sa présidence, en vue de se maintenir plus longtemps au pouvoir, notamment après le coup de force raté contre lui en 1967. Dès lors, elle ne sera jamais absente du paysage politique en alternant bâton et carotte. Elle est la colonne vertébrale de l'armée, et du pouvoir bien entendu, en ce sens qu'elle opère derrière les scènes en toute impunité et avec une grande discrétion, du fait de son réseau étendu aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.

Pour voir de près la besogne de cette toute-puissante Sécurité Militaire durant la dernière décennie, citons Samy HADDAD : « *C'est pourtant à cette période (1994-1995) que les services spéciaux de l'armée, dont on connaît le savoir-faire et le professionnalisme terriblement efficaces en matière d'intox, de déstabilisation et de récupération* »² se sont ancrés dans les rouages du pouvoir. Du coup, la SM représente le système nerveux du pouvoir mettant en œuvre un programme bien préparé d'infiltrations de divers groupes militaires – mais également civils –, partis politiques et d'autres organismes de la société civile.

L'arrivée du général M. LAMARI au poste de chef d'état-major de l'armée, déterminé à enrayer le terrorisme qu'il décrit souvent à travers les médias comme étant « résiduel » alors que les massacres se multipliaient, a appuyé la tendance « éradicatrice » par la création des *forces spéciales* qui infiltreraient par la suite (1994-1995) les groupes armés. En outre, la SM et l'armée

¹ Cette appellation a été changée plusieurs fois pour devenir finalement : DRS (Département des Renseignements et de Sécurité).

² Samy HADDAD, Algérie : autopsie d'une crise, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 32.

travaillent côte à côte au point que leurs rôles respectifs s'enchevêtrent et fusionnent remarquablement. Néanmoins, la SM s'affaire autant au sein de l'armée qu'à l'intérieur de la société à contrôler minutieusement tout agissement ou toute velléité de contestation. De son côté, l'armée garde la main haute sur le pouvoir en n'intervenant sur le terrain qu'aux moments sensibles comme ceux de 1988.

Mohamed HARBI dans son témoignage aux côtés de H. SOUADIA, a longuement discerné les domaines dans lesquels la SM s'active, en disant : *« Cette organisation (SM) s'est édifiée pour capter à la fois toutes les forces de la société civile et neutraliser toutes ses initiatives. Il y a eu infiltration dans tous les secteurs et notamment un secteur choyé en matière d'infiltration : celui des médias. »*¹

On ne saurait néanmoins dissocier par définition la SM de l'armée, notamment dans un pays au régime autoritaire comme l'Algérie. Ce service de renseignement ne constitue pas seulement une partie intégrante de l'institution militaire, mais il orchestre en plus des opérations clandestines d'infiltrations et de collecte de renseignements beaucoup plus sur le plan national (espionnage intérieur visant le contrôle et la dissuasion du citoyen) que sur le plan international (contre-espionnage).

Dans ce contexte flou, nous évoquons la connivence entre hommes d'affaires et hommes militaires par l'intermédiaire de personnes interposées, soutenant farouchement les actions des hauts gradés qui s'enrichissent et se fortifient financièrement et, partant, politiquement –grâce à ces allégeances dont la SM semble bien être le meneur du jeu. En plus, la question des disparus est restée toujours une grande énigme même aux yeux du président A. BOUTFLIKA, qui ne voulait plus en parler, préférant enterrer de manière parfois artificielle les haines et les rancœurs quitte à bafouer la vérité.

Nous concluons que la marge de manœuvre de la SM est d'autant plus grande qu'elle opère dans tous les domaines sensibles où dissuasion et attraction se mélangent, alternent et s'engrènent. L'armée, à notre sens, compte bien sur ce rôle crucial de la SM dans la maîtrise de population et de la situation politique

¹ Habib SOUADIA, « Audition de M. Mohamed HARBI, à la requête de la défense », op. cit., p. 146.

ainsi que dans la conservation du *statu quo* qui prend plusieurs aspects – politique, économique et social.

1.1.5. Entre espoir et illusion

Parmi les promesses fondamentales D'A. BOUTEFLIKA sur lesquelles il a fait sa campagne électorale de 1999, figure « la concorde civile » qui projetait l'arrêt de l'effusion du sang des Algériens de part et d'autre. La scène internationale et son impact inéluctable sur l'évolution des événements dans le pays ont incité le nouveau président à s'essayer à améliorer l'image ternie de l'Algérie à l'étranger et à gagner une certaine crédibilité politique et économique auprès des principaux créanciers de l'Algérie, en l'occurrence les Etats-Unis et l'Union européenne. Cette loi de « la concorde civile » a fait l'objet d'un référendum le 16 septembre 1999. Certains observateurs ont reproché à cette démarche son aspect simpliste qui ne tient point compte des autres caractéristiques essentielles du problème algérien.

Nous y voyons, de notre côté, une couverture légale aux personnes présumées porter atteinte aux droits de l'homme au grand risque de les voir se répéter ultérieurement dans l'impunité totale. Ceci est d'autant plus vrai si l'on tient compte des circonstances politiques fort contestées dans lesquelles BOUTEFLIKA a été élu, certains diraient « coopté ». L'essentiel est que cette loi (n° 99-08), entrée en vigueur le 13 juillet 1999 et applicable sur une période s'étalant sur six mois (jusqu'au 13 janvier 2001) après avoir été entérinée par le Sénat et l'Assemblée nationale, ait abrogé la loi n° 95-12, moins audacieuse, sur « la clémence », promulgué le 25 février 1995 par le président L. ZEROUAL.

L'autre visage de l'Algérie se résume dans les mesures draconiennes et répressives, au nez et à la barbe de tout le monde, à l'encontre de la population algérienne tous azimuts. Même les organisations des droits de l'homme, faisant de leur mieux pour révéler la vérité au grand jour et supportant censure et harcèlement, n'ont pu rien y changer.¹ Tout au long des dix dernières années, les Algériens se sont rendus aux urnes plusieurs fois avec l'espoir de voir leurs conditions de vie s'améliorer. Toutefois, les résultats ont

¹ Idem.

été décevants et les promesses non tenues. Il en est ainsi pour les présidentielles d'avril 1999. A. BOUTEFLIKA a entamé son second mandat en avril 2004 sans qu'il ait pu démanteler le réseau mafieux ni faire la lumière sur maints dossiers politiques et financiers sensibles, longtemps maintenus au secret total.

En conséquence, toute la population se sent lassée et désintéressée au fil des années, n'ayant aperçu aucun signe tangible de changement draconien ou même progressif. L'Algérien, aujourd'hui, se contente de gagner misérablement sa vie au jour le jour, par tous les moyens, sans vraiment s'intéresser aux questions politiques.

Nous faisons remarquer que l'appel récurrent au vote est devenu un « rituel » sans résultat aucun -ni sur la situation économique qui doit être prise en considération ni sur la scène politique où tout est aux mains des militaires et consorts. En conséquence, les Algériens s'en sont lassés eu égard à l'absence de toute tentative édifiante ou de projet lucide et clair pouvant leur redonner confiance.

1.1.2. Le volet économique

On dit que *l'argent est le nerf de la guerre*. La paix n'en aurait pas moins besoin !

Tout système totalitaire quelle qu'elle soit sa tendance, s'il y en a, se recroqueville sur le pouvoir politique pour conserver ses intérêts économiques à lui, qui, à leur tour, participent au maintien et au renforcement du pouvoir politique. C'est ce climat favori où poussent comme des champignons corruption et clientélisme gagnant même les petits coins et recoins de l'Etat, c'est-à-dire l'administration –au sens le plus large.

En dépit du refus catégorique en 1993 du Premier ministre éphémère, Abdesselam BELAID, homme d'expérience, du rééchelonnement de la dette extérieure de l'Algérie, les affaires juteuses, le clientélisme tentaculaire et la corruption malade ne faisaient guère défaut. En fait, A. BELAID était contre tout plan émanant du FMI (Fonds Monétaire International) qui a tendance à imposer des restrictions -toujours désastreuses, à en croire ses détracteurs- tant sur le plan économique que politique et qui se refléteraient sur le plan social. Toutefois, la dette extérieure de l'Algérie sera inexorablement rééchelonnée en 1994 date à laquelle le FMI octroyait à l'Algérie de nouveaux

prêts afin qu'elle puisse relancer l'économie nationale, depuis longtemps déficiente. Mais, ces accords passés avec le FMI ont engendré des restructurations d'entreprises ayant pour effet la compression des effectifs, la levée du soutien étatique aux matières alimentaires premières telles que la semoule, le lait, l'huile et le sucre, etc., la privatisation bâclée d'une partie du secteur public. Pour le moment, les hôpitaux, les écoles publiques et les hydrocarbures y ont échappé. Mais jusqu'à quand ?

Du coup, la population ordinaire plonge davantage dans la pauvreté et le besoin. Néanmoins, tout homme bien placé exploite sa position au sein du système dans le dessein d'en profiter largement et d'en faire bénéficier ses proches. C'est donc « à travers la distribution des biens et services, écrit Addi LAHOUARI, [que] le pouvoir cherchait l'adhésion des masses pour discréditer les opposants et étouffer toute velléité de contestation de quelque groupe que ce soit ».¹ En témoignent avec force les mouvements suspects, notamment dans les ports, les aéroports et aux frontières terrestres où les commissions et le *bakchich* sont monnaie courante. Il y a même pire au sommet de l'Etat où s'allient hauts gradés et hommes d'affaires tirant pour ainsi dire leur épingle du jeu économique. Nous notons en passant que cette connivence est d'ordre purement pécuniaire et s'inscrit dans ce que l'on est convenu d'appeler « la mafia politico-financière » dont tout le monde est au courant et que presque personne n'oserait dénoncer ouvertement, fût-ce avec des pièces à conviction. Ces actes illégaux passent par des canaux souterrains bien soignés au profit des grands hommes d'affaires en question. Pour leur part, les militaires contrôlant ports, aéroports et puits de pétrole, reçoivent, dit-on, leur grande part du gâteau.

Il va sans dire que la nébuleuse de la corruption ne pourrait être cernée dans quelques lignes. Néanmoins, nous signalons la gravité et l'étendue de ce phénomène alarmant.² L'autorité administrative représentée par la douane nationale et le ministère du commerce aux côtés de la police, veille, au millimètre près, à attribuer les « licences d'importation », objets de convoitise

¹ Addi LAHOUARI, L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine, La Découverte, Paris, 1994, p. 77.

² Cf. Djillali HADJADI, Corruption et démocratie en Algérie, La Dispute, Paris, 1999.

des importateurs nouveaux qui ne les obtiennent en général que grâce à une intervention musclée émanant d'en haut ou au prix de substantiels pots-de-vin. Ces pratiques scabreuses se propagent même dans les petites municipalités et autour des simples fonctionnaires de l'Etat. Nous relevons par ailleurs le fait que cette atmosphère embrouillée et opaque donne *a fortiori* carte blanche aux dirigeants influents dans les hautes sphères du système. Les élections multiples en étaient la preuve patente avec tantôt des comités de soutien aussi opportunistes qu'éphémères, tout en étant largement subventionnés et créés de toutes pièces par l'Etat, tantôt avec des commissions de supervision des élections, constituées à la hâte et dont la crédibilité et la neutralité n'ont jamais été confirmées.

Par ailleurs, force est de préciser que les secteurs de l'agro-alimentaire et des hydrocarbures constituent un terrain propice aux multiples malversations et transactions douteuses dans lesquelles sont impliqués hauts gradés militaires et hommes d'affaires.

1.1.3. Les répercussions sociales d'une économie instable

En outre, il est nécessaire de faire appel à quelques statistiques concernant l'économie algérienne dans les dernières années. On remarque d'abord un dérapage dangereux entre 1990 et 1993 dû à l'inflation croissante, au taux du chômage élevé touchant près du quart de la population active et au déficit budgétaire passant à 14,2 % du produit national brut.¹

Cette situation est davantage aggravée par la dilution et la disparition de « *la classe moyenne, traditionnellement locomotive de l'économie par sa propension à la consommation de produits et à l'épargne, périclité du fait de l'écroulement du pouvoir d'achat – les salaires réels ont diminué, toujours d'après les chiffres officiels, de 35% entre 1993 et 1996* ». ²

De plus, on est remis à l'évidence que la situation économique générale n'a pas vraiment montré un signe d'amélioration bien que la croissance du PIB fût

¹ Francis GHILES, « l'armée a-t-elle une politique économique. Chronique de douze années de compromis incertains », L'Algérie, in Pouvoirs (revue trimestrielle), n° 86, Seuil, 1998, p. 99. (Intervenants : Jean LECA, Rémy LEVEAU, Pierre AFFUZI et José GARCON, Ihsane EL KADI, Gilles KEPEL, Francis GHILES, Nouredine KHELASSI, Fatma OUSSEDIK, Mohammed EL OIFI).

² Idem., p. 103.

réelle (- 0,9% en 1994, + 3,8 % en 1996, 1,3% en 1997).¹ Aussi, le pouvoir d'achat a-t-il chuté de près de 45 %², portant ainsi préjudice à de larges couches sociales. Ces conditions économiques affectent sans nul doute les rapports sociaux, déjà fragilisés par le contexte sécuritaire, qui se relâchent et se disloquent de jour en jour, ajoutant au mécontentement total des citoyens. En conséquence, entre 250 000 et 400 000 Algériens, dont des dizaines de milliers de cadres supérieurs, ont quitté le pays depuis 1990.³

Cette hémorragie intense continue à exténuer les couches sociales déjà exsangues, et à priver le pays de sa cheville ouvrière qui assurerait la cohésion sociale et contribuerait à la bonne marche de l'économie nationale. Au demeurant, cette immigration ascendante s'est accompagnée d'une évaporation fantastique de quelques 35 milliards de dollars off-shore.⁴ Ce qui bloque de surcroît l'économie algérienne est bel et bien la réticence des investisseurs étrangers vis-à-vis de la situation sécuritaire d'une part, et les restrictions juridiques extravagantes en dépit de quelques assouplissements ces derniers temps, d'autre part.

Néanmoins, les installations pétrolières n'ont jamais fait l'objet d'attaques de grande envergure tandis que les massacres et les attentats faisaient rage aux alentours de la capitale. Dans cette perspective, les militaires et les responsables politiques sont censés protéger et préserver les vies humaines, banalement et fortuitement disparues, des citoyens tout en veillant sur les biens de tout le peuple, et non pas seulement sur les intérêts retréints des hommes forts du pouvoir au détriment de la grande majorité souffrante. La preuve en est le dédoublement du *Transmed* vers l'Italie ainsi que de sa capacité gazière nonobstant la situation sécuritaire dégradée et la construction du gazoduc Maghreb-Europe *via* l'Espagne.

¹ Ahmed DAHMANI, « L'expérience algérienne des réformes: problématique d'une transition à l'économie de marché », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS Editions, Paris, 1998, p. 134.

² Jacques SIMON, « Bouteflika, un président légitime », *Cirta* (revue trimestrielle octobre 1999), n° 15, revue du centre de recherche et d'étude sur l'Algérie contemporaine (CREAC), p. 13.

³ Francis GHILES, *op. cit.*, p. 103.

⁴ *Idem.*

Devant cette situation chaotique et trouble, le citoyen ordinaire ne peut être que déstabilisé, éprouvant désespoir et dégoût, en raison du contexte politique et social néfaste qui semble s'éterniser. Du coup, un sentiment de désintéressement et de laxisme à l'égard de la politique s'est intensifié laissant place nette au simple souci de gagner sa vie et de survivre quitte à renier ses propres principes. Nous pourrions dire ainsi que la population a entretenu une guerre de survie larvée à tous les niveaux -qu'ils soient commercial, administratif ou politique- dans le seul but de « s'enrichir » et d'avoir une influence, tant soit peu, même d'une façon non scrupuleuse. De surplus, les fléaux sociaux n'ont de cesse de gagner considérablement du terrain traduisant à la fois la détresse sociale et les besoins économiques aigus des citoyens.

Tous ce qui a été dit plus haut s'inscrit dans une démarche orchestrée à dessein par des militaires afin d'acculer la société à ces nécessités premières et de l'écartier totalement du jeu politique. Sinon, comment peut-on expliquer, du moins partiellement, la situation dégradante à toutes les échelles dans un pays riche comme l'Algérie, et dont les recettes annuelles des hydrocarbures ne profitent copieusement qu'à la frange au pouvoir et à leurs proches et alliés. Il arrive même aux citoyens d'accepter le fait de la corruption gigantesque des dirigeants pour peu qu'ils les laissent vivre de manière décente en paix. Parler de cette attitude passive des citoyens qui ne sont pas seulement victimes mais également acteurs, c'est vraiment montrer l'accroupissement d'une société désormais faussement fataliste.

Pis encore, si les jeunes diplômés au nombre croissant aspirent à poursuivre des études supérieures ou à intégrer la vie active, ils rencontreront d'énormes démarches administratives accablantes, au profit des proches, moins qualifiés, d'hommes bien placés dans l'appareil étatique. En général, l'armée et notamment la SM y jouissent d'une influence sans égal. En témoignent les irréversibles cooptations d'hommes de confiance dans des postes-clés (ambassades, rectorats d'université, entreprises emblématiques telles que la Sonatrach -pétrole-, la Sonelgaz -électricité et gaz- et d'autres positions stratégiques et sensibles). On ne peut dans ce sillage corrompu oublier l'attribution arbitraire et aléatoire des bourses à l'étranger aux favoris des

gouvernants au grand dam des véritables étudiants, le plus souvent pauvres et impuissants, parfois majors de promotions.

1.1.4. Les médias et la propagande de l'armée

Tout comme l'argent, l'information est cruciale dans tout système et *a fortiori* dans tout système politique renfermé et monolithe, du fait qu'elle contribue efficacement à distiller sa tendance idéologique, à saper les bases politiques des protagonistes et à altérer leur conception aux yeux des masses.

Dans l'Algérie indépendante, l'outil le plus efficient qui aidait et continue à aider le pouvoir est bel et bien les médias à travers la presse écrite et l'audiovisuel. En effet, la presse s'est affranchie du dogmatisme de la pensée unique grâce à l'ouverture démocratique de 1989 relative à la liberté d'expression et d'association. Par voie de conséquence, bon nombre de journaux arabophones autant que francophones représentant des courants forts différents, voire antagonistes, ont vu le jour pour constituer un contrepoids crédible et légal qui soit apte à éclairer et à canaliser la conscience civique chez les citoyens. Est-ce là une vision utopique des choses ?

La télévision nationale à son tour occupe une place primordiale dans la propagande du régime en fonction des circonstances et des événements de l'actualité. Nous pouvons bien assimiler son rôle à celui que jouait la chaîne unique, avant octobre 1988. C'est alors que les discours officiels sont diffusés *in extenso* au journal télévisé ou ultérieurement. Effectivement, il y a lieu de relever la place privilégiée de l'ENTV¹, télévision publique algérienne, porte-voix idéologique et politique du pouvoir depuis l'indépendance. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que, ce faisant, le pouvoir adresse des images et des programmes triés sur le volet à une population désemparée et objet propice de toute influence, notamment dans les milieux analphabètes des personnes âgées. Le pouvoir continue à vivoter grâce aussi à ce que les Américains appellent « le viol des foules »... La dernière élection présidentielle de 2004 en a été la meilleure illustration durant ces quinze dernières années.

Pour leur part, les intellectuels qui auraient pu élucider la vérité et discerner le vrai du faux ne se sont nullement inscrits, eux aussi, dans aucune initiative

¹ Entreprise Nationale de la Télévision.

ayant pour but la sensibilisation au sens civique au sein de la société, notamment dans les milieux qui en ont grand besoin. Par ailleurs, fidèle à ses méthodes totalitaires contre toute velléité d'opposition, le régime en place depuis 1992 a procédé à la censure pure et simple d'une multitude de journaux tels que les organes du FIS, *El-Mounqidh*, en février 1992, mais également d'autres quotidiens et hebdomadaires, notamment *Essah Afa*, hebdomadaire satirique, suspendu et accusé en août 1992 d'être *de facto* le porte-parole du FIS, sans oublier *En-Nour*, islamiste, paraissant à Constantine ni *Djazair El-Youm*, nationaliste, interdit de parution deux fois en 1992 et une troisième fois en 1993.¹

Ce cycle tantôt de censure tantôt de suspension était destiné à faire pression sur les journaux qui oseraient révéler des vérités longtemps occultées sur de différents dossiers politiques et financiers. Il n'en demeure toutefois pas moins vrai que le climat global du pays est infernal et ne fait que s'accroître au fil du temps et en fonction des personnes mises en question dans ces dossiers sensibles. Et comme l'Etat possède les quatre principales imprimeries opérationnelles, à la différence des rotatives privées de Sodipresse, hâtivement bloquées par le pouvoir, et dont le propriétaire Saad LOUNAS a été arrêté le 10 avril 1997 et condamné à 30 mois de prison², le régime algérien y trouve l'outil efficace et opportun afin de pouvoir faire taire la vérité et ceux qui la révéleraient.

En étaient victimes, parfois par effet boomerang :

- le quotidien *El-Watan*, qui parlait de la sécurité des citoyens, a été suspendu en 1993, et dont plusieurs journalistes étaient emprisonnés.
- *La Tribune*, en mars 1995, après six mois du début des activités.
- *Liberté*, le 10 décembre 1995, suspendu pour quinze jours et son directeur de publication Outerdert ABROUS était incarcéré pour avoir publié un article en rapport avec la nomination de BETCHINE à la Défense.
- *La Nation*, le 4 mars 1996, après avoir publié un article montrant la violation des droits de l'homme, était saisie au niveau de la SIA (Société d'Imprimerie Algérienne).

¹ Amnesty International, Algérie : Le livre noir, La Découverte, Paris, 1997, p. 187.

² Amnesty International, op. cit., 1997, p. 187.

- *El-Hourriyya*, journal arabophone censuré pour avoir affiché son opposition à la question des présidentielles de 1995 et traité la réunion des membres du Contrat de Rome (novembre 1994 puis en janvier 1995) avec sympathie.¹

En effet, cette réunion dite de Rome, organisée par l'association Sant Egidio, regroupait, avec la participation de La Ligue de défense des Droits de l'Homme, dirigée par l'avocat Abdennour ALI YAHIA, les divers partis de l'opposition suivants :

- Le FIS, représenté par Anouar HADDAM, chef de la délégation parlementaire de son mouvement aux Etats-Unis, et Rabah KEBIR, chef de la délégation extérieure du parti.

- Le FLN, représenté par Abdelhamid MEHRI.

- Le FFS, représenté par Hocine AIT AHMED, opposant de la logique du tout répressif.

- ENNAHDHA, représenté par Abdallah DJABALLA, islamiste tendance frères musulmans.

- Le PT de Louisa HANNOUN, partisane démocrate de la « femme », qui s'est montrée opposée à la politique de la répression et du tout-sécuritaire.

- MDA, représenté par Ahmed BEN BELLA et Khaled BEN SMAIN.

- JMC par Ahmed BENMOHAMMED.

A l'issue de la seconde réunion de janvier 1995, une plate-forme a été rendue publique le 13 janvier, appelant à la retenue et au règlement de la crise par la voie pacifique et civile.² En riposte, les militaires se sont efforcés à dénigrer tous les partis présents à Rome, et se sont essayés à minimiser le rôle et l'impact de cette réunion. C'est alors que les voix du « *non à l'ingérence extérieure* » se sont élevées, faisant même fi de l'aval des Etats-Unis et de la France, deux principaux partenaires de l'Algérie, et de tous les appels à la raison de la communauté internationale.

Amnesty International conclut qu'« après avoir éliminé la presse du FIS et imposé l'état d'urgence, les autorités procèdent à la reprise en main des médias privés. Le 2 janvier 1993, plusieurs journalistes d'El-Watan sont arrêtés

¹ Idem., p. 24.

² François BURGAT, op. cit., pp. 308-309.

et jetés en prison ».¹ Cela fait preuve de la rigidité de la politique de censure exercée par le pouvoir algérien et de son intransigeance vis-à-vis des opposants ou de tous ceux qui révèlent la vérité concernant leurs personnes ou leur système.

Quant au plan militaire, la chaîne publique a accompli parfaitement sa mission de valorisation des opérations anti-terroristes orchestrées d'une main de fer par l'armée dont l'Etat-major était bien déterminé à enrayer le terrorisme considéré pourtant à plusieurs reprises comme étant devenu résiduel. Les images des troupes après des opérations militaires réussies passaient en boucle pour inciter ainsi les jeunes gens à s'engager dans l'armée d'autant plus que la situation économique était loin d'annoncer une virtuelle embellie.

A son arrivée à la présidence, promettant tout afin d'assurer la vie démocratique au pays et de retourner à la normale, BOUTEFLIKA n'a pas su tenir ses promesses, du moins politiques. Au mois d'août 2003, le gouvernement d'OUYAHIA use de subterfuges commerciaux pour menacer les journaux *Le Soir d'Algérie*, *Liberté*, *El-Watan*, *Le Matin*, *El-Khabar*, *L'Expression* et *Errai* d'arrêt de publication s'ils ne payent pas leurs « dettes » - bien réelles, il est vrai. Pis encore, *El-Khabar* a été sommé, selon sa direction, de payer des « dus » qu'il a déjà réglés auparavant.

Cette vague imprévue de menaces de censure est survenue juste après la révélation de multiples affaires douteuses au sein du ministère des affaires étrangères, touchant même la personne du président.

Telle est l'intransigeance de militaires et de leurs clients, appuyées par une vitrine démocratique courtisant l'Occident en particulier et la communauté internationale en général, quand ils se sentent menacés ou mis à nu preuve à l'appui. Désormais, paraît-il, rien -même la presse, acquis précieux de l'ouverture démocratique-, et personne ne sont à l'abri des caprices de généraux préférant pêcher dans les eaux troubles, et s'employant à faire obstacle à toute initiative constructive et lucide.

¹ Idem

1.2. Les facteurs exogènes

1.2.1. La scène internationale

Les relations internationales sont caractérisées par des intérêts, pas forcément réciproques, souvent tumultueux et fluctuants. Au début du XXI^e siècle, il y a surtout place à des relations entre, d'une part, les puissances mondiales, en l'occurrence les Etats-Unis et l'Europe, et, d'autre part, entre celles-ci et les pays sous-développés.

L'Algérie ne fait pas exception. Dès l'indépendance, les dirigeants algériens optèrent nettement pour le socialisme tout en nouant des rapports avec l'ex-URSS comme premier partenaire potentiel, mais également avec la France du fait du passé colonial entre les deux pays. Mais, la faiblesse de l'URSS convainc même les officiers supérieurs les plus réticents qu'il est impératif que l'Algérie s'assure des appuis plus importants en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. De leur côté, les gouvernements de ces pays s'intéressent au domaine très important des hydrocarbures en Algérie. Et Paris s'est taillé, jusqu'en 1991, la part du lion dans la participation économique en Algérie. Malgré quelques tractations diplomatiques entre la France et l'Algérie, les intérêts de l'ancienne puissance coloniale furent le plus souvent préservés dans les hautes sphères du pouvoir.¹ En outre, cette position privilégiée de l'Algérie de par sa position géographique importante et ses richesses naturelles abondantes (pétrole, gaz et minéraux), attise les convoitises des autres pays, notamment en Europe. Par ailleurs, il faut avoir présente à l'esprit la puissance américaine qui s'intéresse de plus en plus à l'Afrique et à ses sources énergétiques aussi variées que sûres. Aussi, les Etats-Unis projettent-ils la diversification des partenaires économiques dans un monde désormais fondé sur des regroupements aussi bien politiques qu'économiques. Quant à leurs relations avec l'Algérie, les USA, malgré le début intense d'attentats meurtriers, se sont

¹ Abed CHAREF, Algérie : le grand dérapage, Editions de l'aube, La Tour d'Aigues, novembre 1994.

bien installés dès 1992 au Sahara, barricadé et fort protégé¹, dans le secteur des hydrocarbures.

La France et les Etats-Unis se sont montrés bien prudents vis-à-vis de la victoire du FIS et du coup de force du 11 janvier 1992. Il a fallu attendre la période noire de 1994-1995 avec le paroxysme atteint dans les enlèvements, du détournement de son Airbus en décembre 1994, pour que la France, déjà traumatisée par l'enlèvement et puis l'assassinat des moines français en 1993, prenne définitivement du recul par rapport à la crise algérienne, d'où est né un complexe de part et d'autre de la Méditerranée.

Au demeurant, il est nécessaire de rappeler que l'Occident a fait preuve d'insouciance à l'égard de ce qui se passait en Algérie et de ce qui se tramait en coulisse jusqu'au summum de l'horreur avec les massacres affreux et inhumains de l'été 1997 à Bentalha et à Sidi Moussa dont les victimes se comptaient par centaines. De son côté, l'ONU ne faisait pas mieux malgré la déclaration du secrétaire général Koufi ANNAN le 29 août 1997 appelant à « *la tolérance et au dialogue* », tout en ajoutant que « *trop longtemps traitée comme une affaire intérieure [la crise algérienne]. Nous ne pouvons plus prétendre que rien ne se passe* ».²

Prise en tenaille -entre le droit de souveraineté et celui de l'ingérence-, la communauté internationale, notamment les pays industrialisés, s'est trouvée embarrassée, voire perplexe face aux atrocités et à la souffrance quotidienne des Algériens. Pourtant, elle pouvait agir autrement et plus efficacement en vue d'atténuer remarquablement la tension qui perdurait et perdure encore en Algérie. Car ces pays en question ont des atouts économiques et politiques sur les gouvernants et les militaires qui, soupire-t-on, se partagent les prébendes copieuses, sans le moindre souci pour la population nécessiteuse.

1.2.2. Les Etats-Unis, la France : quel rôle ?

Ainsi, les Etats-Unis ne pouvaient-ils que se sentir « horrifiés » vis-à-vis des massacres de l'été 1997 et 1998, soucieux qu'ils sont de garder leurs intérêts potentiels et stratégiques au Sahara. De son côté, l'Union Européenne a envoyé le 20 janvier 1998 trois secrétaires d'Etats aux Affaires étrangères en

¹ Il faut savoir qu'afin de pouvoir entrer dans les zones de forages pétroliers, comme à Hassi Messaoud et Hassi R'mel, tout citoyen algérien doit montrer un laissez-passer.

² Patrick EVENO, L'Algérie dans la tourmente, Le Monde, 1998, p. 157.

Algérie, dans une commission dite de la *Troïka*, afin d'éclairer en particulier les circonstances douteuses et ambiguës des deux massacres sus-cités.

En parallèle, neuf députés européens (du Parlement européen) se sont rendus en Algérie les 8 et 10 février 1998 dans le dessein de parler du sort des « disparus » dont le nombre montait en flèche. Rien n'a été obtenu et toutes les questions restaient pendantes. Pour clore ce chapitre des tentatives extérieures timides et inefficaces, l'ONU a dépêché sur place en juillet 1998 l'ancien président portugais, Mario SOARES, en compagnie de cinq personnalités internationales leur confiant une « mission d'information » pour se rendre compte de près de la réalité algérienne.

Les dirigeants algériens -et les militaires à leur tête- n'ont accepté ces « ingérences » que sur pression internationale pesante, et pour faire semblant d'être coopératifs et transparents, en essayant ainsi de redorer le blason fortement de l'Algérie officielle à l'étranger.

Nous pourrions également constater que toutes ces visites onusiennes ou européennes n'ont pas porté de fruits, faisant ainsi volatiliser tous les espoirs des Algériens aspirant à des lendemains meilleurs. Et aucune grande initiative internationale d'apaisement de la situation, surtout sécuritaire, n'a été ultérieurement à l'ordre du jour.

Encore, la France a continué à soutenir discrètement les responsables du régime militaire, malgré une myriade de dérives politiques et de violations des droits humains fondamentaux, dans le but de préserver et d'améliorer sa présence aussi bien économique que culturelle en Algérie. Cela a été vérifié et confirmé par des événements toujours passés sous silence, comme la préparation du retour en cachette de l'ex-ministre de la Défense (K. NEZZAR) à Alger, après avoir visité Paris et y être menacé de poursuites judiciaires sur le sol français.

Quant à BOUTEFLIKA, son adhésion inconditionnelle, que l'on dit de circonstances et d'ordre mondial, au camp anti-terroriste dirigé par les Etats-Unis en la personne du président G.W BUSH à la suite des attentats du 11 septembre 2001, lui représentait une occasion en or pour détourner l'attention de l'Amérique et du reste du monde de la question algérienne.

En effet, ce stratagème des gouvernants algériens a bien marché en ce sens que les Etats-Unis, superpuissance mondiale qui pèse de tout son poids sur l'ordre mondial en l'absence d'un contrepoids efficace comme l'Europe par exemple, gardent toujours les yeux fermés à propos de la situation dégradante en Algérie. Néanmoins, ils ont refusé à l'Algérie une demande d'approvisionnement en armes et en appareils à infrarouge utilisables à des fins anti-terroristes. Cette attitude ne peut faire oublier le silence complice d'une puissance prétendant promouvoir la démocratie et la liberté d'expression et défendre les droits de l'homme, en faisant la chasse aux dictateurs comme ce fut le cas en Irak avec Saddam HUSSEIN.

Par contre, la France a bel et bien équipé l'armée algérienne d'hélicoptères *a priori* à usage civil, et qui, paradoxalement, peuvent bien être dotés de matériels militaires, se transformant ainsi en véritables appareils de guerre.

En somme, nous partageons parfaitement l'avis et la remarque de F. GHILES, en ce qui concerne la position de la communauté internationale vis-à-vis de la crise algérienne : *« L'aide internationale permet aux dirigeants algériens de gagner du temps, d'acheter des armes et de nourrir la population ; elle éloigne aussi le risque d'une violence islamiste. L'appui qu'apportent FMI et bailleurs de fonds occidentaux aux pays qui sollicitent leur aide a toujours une dimension politique que le FMI répugne à admettre »*.¹ Car, l'argent qui coule à flots dans le trésor de l'Etat ne profite en priorité qu'aux décideurs et consorts tout en renforçant leur emprise sur la société qui ne reçoit que les miettes de la rente pétrolière. Il ne faut pas en outre sous-estimer « l'approbation tacite » de la communauté internationale dont l'intervention symbolique en termes de pressions économique et politique aurait porté ses fruits. Elle l'a fait par bonheur militairement au Kosovo (1995) pour des raisons géostratégiques mettant par ailleurs fin à l'épuration ethnique entreprise par Milosevic, et économiquement en Libye qui a subi un embargo économique épuisant de près de quinze ans.

2. Conclusion :

Il était question en haut de l'ingérence militaire dans la sphère politique en Algérie entre 1992-2003 pour des objectifs certes politiques de puissance et

¹ Francis GHILES, op. cit., p. 100.

d'influence mais surtout afin d'atteindre des buts économiques et d'affaires dans lesquelles s'allient hauts gradés et hommes d'affaires au détriment du petit peuple. Ce faisant, nous avons montré quelques facteurs locaux et mondiaux ayant aidé à l'aggravation des résultats interventionnistes de l'armée algérienne sur l'arène politique depuis le putsch de janvier 1992 signant la mort de la démocratie et de la Liberté citoyenne. Le remède efficace ne sera que l'Homme bien formé et compétent avec une conscience irréprochable, incarné par une opposition à la hauteur et épaulée par une société civile diffusant le sens civique et sensibilisant à l'intérêt général sans naïveté aucune. Bien que le chemin soit long, toutefois la longue marche débute par un petit pas ... sur la voie de la Liberté humaine et de la Civilisation de l'Homme Libre et Libérateur.

3. Sources et références :

- ABBOUD Hicham, *La mafia des généraux*, JC Lattès, Paris, 2002.
- Amnesty International, *Algérie : Le livre noir*, La Découverte, Paris, 1997.
- Amnesty international, *Algérie : Le silence et la peur*, 1996 ; *Algérie : Le livre noir*, 1997.
- Amnesty international, *Algérie : Un pays pris au piège de l'impunité*, 2001.
- BURGAT François, *L'islamisme au Maghreb*, Payot, Paris, 1995.
- CHAREF Abed, *Algérie : Autopsie d'un massacre*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1998.
- CHAREF Abed, *Algérie : le grand dérapage*, Editions de l'aube, La Tour d'Aigues, novembre 1994.
- DAHMANI Ahmed, « L'expérience algérienne des réformes: problématique d'une transition à l'économie de marché », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS Editions, Paris, 1998.
- DERAHMOUNE Seddik, *L'Algérie : chronique d'espoir pour une démocratie (Des accords d'Evian aux élections législatives de 1997)*, Editions Alzieu, Grenoble, 1997.
- EVENO Patrick, *L'Algérie dans la tourmente*, Le Monde, 1998.
- HADDAD Samy, *Algérie : autopsie d'une crise*, L'Harmattan, Paris, 1998.
- GHILES Francis, « l'armée a-t-elle une politique économique. Chronique de douze années de compromis incertains », *L'Algérie*, in Pouvoirs (revue

trimestrielle), n° 86, Seuil, 1998. (Intervenants : Jean LECA, Rémy LEVEAU, Pierre AFFUZI et José GARCON, Ihsane EL KADI, Gilles KEPEL, Francis GHILES, Nouredine KHELASSI, Fatma OUSSEDIK, Mohammed EL OIFI).

HADJADJ Djillali, *Corruption et démocratie en Algérie*, La Dispute, Paris, 1999.

KEPEL Gilles, « Le GIA à travers ses publications », *L'Algérie*, Pouvoirs, 1999.

LAHOUARI Addi, *L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, La Découverte, Paris, 1994.

MESLI Mohammed Elyes, *L'Algérie en question*, Editions Distribution HOUMA, 2000.

SIMON Jacques, « Bouteflika, un président légitime », *Cirta* (revue trimestrielle octobre 1999), n° 15, revue du centre de recherche et d'étude sur l'Algérie contemporaine (CREAC).

SOUAIDIA Habib, « Audition de M. Hocine AIT AHMED, à la requête de la défense », *Le procès de « la sale guerre » (Algérie : le général Khaled NEZZAR contre le lieutenant Habib SOUAIDIA)*, éditions La Découverte, Paris, 2002.

VERGES Jacques, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, Editions Albin Michel S.A, Paris, 1993.

VIDAL-NAQUET Pierre, « L'Algérie, société militaire », in *L'Algérie contemporaine : bilan et solution pour sortir de la crise*, sous la direction de Gilbert MEYNIER, L'Harmattan, Paris, 2000.

le site www.anp.org,